

**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** - (1921)  
**Heft:** 11  
  
**Register:** État des membres

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

3. Rapport du Trésorier ;
4. Rapport des Commissaires des comptes ;
5. Nomination d'Administrateurs ;
6. Nomination des Commissaires des comptes ;
7. Divers.

Le même jour aura lieu, à l'Hôtel Continental, à 19 h. 30, un banquet dont le Président d'honneur de la Chambre, M. Alphonse DUNANT, ministre de Suisse en France, a bien voulu accepter la présidence.

Diverses personnalités éminentes, Suisses et Françaises, ont également été conviées.

Le prix de la carte de banquet est de 50 fr. Les membres de la Chambre, qui désiraient faire inviter, à leurs frais, des personnalités du commerce et de l'industrie, voudront bien s'adresser pour cela au Secrétariat général.

### ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction a procédé aux admissions suivantes :

#### *Membres effectifs :*

- MM. Armand BARBEZAT ET C°, horlogerie en gros, 54, boulevard Sébastopol, Paris ;  
 L.-A. BOLOMEY, transitaire, 47, rue Sainte-Pauline, Marseille ;  
 Clément BLANCHOUD, hôtelier, City-Hôtel, 21, Cours de Verdun, Lyon ;  
 Albert BUCHER, ingénieur, 225, quai Aulagnier, Asnières ;  
 Alfred DÖHNER, électricien, 1, rue du Jeune-Anacharsis, Marseille ;  
 Adolphe EHRBAR, représentant de la Maison Ch. Böesch et C°, de Saint-Gall, 34, rue du Sentier, Paris ;  
 Eugène GIGANDET, ancien négociant, 35, rue Dragon, Marseille ;  
 Henri GLARNER, administrateur-directeur du Comptoir Général de Commission, 5, place de la Bourse, Marseille ;  
 Albert HEDINGER, négociant en bois, 5, boulevard Gazzino, Marseille ;  
 Georges LUY, transitaire, directeur de la maison Danzas et C°, à Modane ;  
 Rodolphe NUSSBAUMER, Imprimerie Franco-Suisse, 19, rue Rivet ; 26-28, rue de Flesselles, Lyon ;

Willie RESCH, sous-directeur de la maison Danzas et C°, 18, rue Lafont, Lyon ;  
 SIGG ET C°, fabricants d'huile d'olives, 46, Cours Gouffe, Marseille.

### SECTION DU SUD-EST

Le 16 mars a été constituée, à Marseille, sous la présidence d'honneur de M. Paul LEUBA, consul de Suisse, une *Section du Sud-Est* de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Cette Section comprend les quatorze départements suivants :

Hauts-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Lozère, Aveyron, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales, Corse.

Le Comité, de neuf membres, qui a été constitué, se réunira incessamment pour arrêter son organisation intérieure. Ont été appelées à en faire partie les personnes suivantes :

- MM. James WESSEL, directeur du Crédit Commercial de France, 296, rue Paradis. (Banques.)  
 Albert HEDINGER, négociant en bois, 5, boulevard Gazzino. (Bois.)  
 Henry SIGG, directeur commercial de la Brasserie et Malterie « Le Phénix », 16, rue de l'Arbre. (Brasserie.)  
 Emile BIEDERMANN, négociant, 5, rue Colbert. (Cuir et Peaux.)  
 Louis LUSCHER, négociant, 12, rue Breteuil. (Exportation.)  
 Henri BRACK, directeur de la S. A. des Etablissements Verminck, Traverse Chanot. (Huiles et Savons.)  
 Louis BOVET, négociant, 6, place Sadi-Carnot. (Importation.)  
 Georges ANGST, concessionnaire pour la France de la Société Suisse pour la construction de locomotives et machines à Winterthur, 175, rue Paradis. (Machines.)  
 GÉTAZ, directeur de « Vélocitas », S.A., 36, rue de Forbin. (Transports.)

### EXPOSITION DE L'ASSOCIATION DES ARTISTES SUISSES A PARIS

Le Comité de direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a été heureux de